

## Communiqué de presse

Sujet	Places de formation en médecine humaine
Pour tout renseignement	Magrit Kessler, Conseillère nationale, tél. +41 79 343 85 02
Expéditeur	Parti vert'libéral suisse, case postale 367, 3000 Berne 7, tél. +41 31 322 60 57, Courriel : <a href="mailto:suisse@vertliberaux.ch">suisse@vertliberaux.ch</a> , <a href="http://www.vertliberaux.ch">http://www.vertliberaux.ch</a>
Date	20 mars 2014

Contre le manque de médecins : les Vert'libéraux exigent davantage de places de formation en médecine humaine

**La Conseillère nationale vert'libérale Margrit Kessler soumet aujourd'hui une initiative parlementaire exigeant un élargissement de l'offre de formation. Cette proposition vise à contrer le manque de médecins formés qui se dessine à l'horizon. La proposition prévoit une extension de la compétence subsidiaire de la Confédération et promeut une alternative prometteuse face aux essais jusqu'à présent infructueux pour augmenter le nombre de places d'études en médecine.**

Un manque de médecins formés se dessine à l'horizon, et pourtant la Suisse n'offre toujours que 900 places d'études en médecine tous les ans, alors que 3000 personnes postulent pour ces places. Or, entre 2005 et 2010 près de 53 pourcent des titres de formation postgrade reconnus au niveau fédéral ont été remis à des médecins n'ayant pas de diplôme fédéral suisse. Margrit Kessler justifie sa proposition : « Les jeunes Suisses et Suissesses voulant suivre des études de médecine sont préférentiels par rapport aux étudiants et étudiantes dans les pays avoisinants. Il faut changer d'urgence la donne. » Comme les cantons ne semblent pas être capables de mettre à disposition l'offre en formation nécessaire, les Vert'libéraux estiment qu'une nouvelle compétence subsidiaire de la Confédération s'impose. Cette dernière pourrait ainsi soumettre un plan pour la formation de médecins aux cantons qui ne s'acquittent pas de leur obligation de former des médecins en nombre suffisant. Cette solution peut aussi s'appliquer au cas inverse. Si dans un avenir à moyen terme les cantons formaient trop de médecins et ne réduisaient pas leur capacité de formation, la Confédération pourrait intervenir pour corriger le tir.